

Attert, le 1 septembre 2020



Chers parents,

Implantation EnovA  
Rue des 2 Eglises, 234  
6717 Attert  
063/220927  
www.ecoleenovabe

*C'est avec enthousiasme que nous entamons cette quatrième année scolaire de notre école ! Riches de trois années d'expériences nombreuses et variées, nous sommes déterminés à poursuivre, adapter, organiser, peaufiner, corriger ... bref, à aller de l'avant ! Nous avons à cœur de reprendre de la manière la plus sereine possible en ces temps de crise sanitaire.*

*Soyez assurés que chaque membre de notre équipe mettra tout en œuvre pour aider chaque élève à évoluer, grandir, s'épanouir et à réussir au mieux ses apprentissages. En vous remerciant pour la confiance que vous accordez à notre établissement, nous vous prions également de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes ... pour une organisation optimale de cette année scolaire !*

*Avec nos meilleurs compliments,*

*L'équipe éducative de l'école EnovA,*

#### ➤ HORAIRE

##### Lundi–Mardi–Jeudi –Vendredi :

Entrée des classes : 8h30                      Sortie des classes : 12h20  
Reprise des activités : 13h40                Sortie des classes : 15h35

Mercredi :    Entrée des classes : 8h30            Sortie des classes : 11h30

Par respect pour le groupe, il est important que les enfants soient ponctuels.

#### ➤ ACCES à l'école et PARKING ⚠

Notre presbytère possède beaucoup de charme mais sa localisation ne permet pas un parking aisé! Il est donc demandé à tous les parents de se garer **impérativement** sur le **parking de l'église** ( au-dessus de l'école) ou le **long de la Voie de la Liberté** ( en bas de l'école). Les devantures des riverains (et de l'école) **ne doivent donc EN AUCUN CAS devenir une zone de déchargement** ... même pour une très courte durée ! Merci de prévenir toutes les personnes qui véhiculent vos enfants.

#### ➤ FICHES de RENSEIGNEMENTS

La fiche de renseignements (recto + verso si nécessaire), doit être complétée et remise à chaque titulaire **pour ce vendredi 4 septembre**. Pour faciliter le traitement de ces infos, **merci de bien vouloir surligner en fluo les modifications par rapport à l'année 2019-2020**. Si vous choisissez cette option, **certain documents seront envoyés uniquement par mail afin d'éviter tout gaspillage de papier**. C'est aussi l'option la plus facile et la plus rapide pour l'équipe éducative et la direction. Toutefois, **lorsqu'un document est à compléter**, il vous sera toujours remis en version papier également pour que vous n'ayez pas à l'imprimer !

#### ➤ ENTREE et SORTIE DE L'ECOLE

L'entrée et la sortie des enfants de maternelle se fait par la porte latérale de l'école. Les parents peuvent accompagner leurs enfants dans le sas d'entrée mais doivent obligatoirement porter le masque.

En primaire, l'entrée se fait par la grille latérale de l'école. Pour la sortie, les enfants de primaire qui n'ont pas l'autorisation de quitter seuls l'école attendent leurs parents dans la cour. Les parents doivent obligatoirement porter le masque dans l'enceinte de l'école. Si votre enfant doit prendre le bus ou vous rejoindre dans votre véhicule, il est nécessaire de cocher l'autorisation de sortie seule.

## ➤ REPAS

Toutes les explications utiles figurent sur une feuille ci-jointe.

## ➤ REUNIONS

En ce début d'année, différentes réunions seront organisées **le mercredi 16 septembre** afin de présenter l'organisation du travail en classes et répondre à toutes vos questions. Voici l'horaire de ces rencontres :

- 19h : classes maternelles
- 19h45 : classes primaires

Pour répondre aux mesures sanitaires, nous vous demanderons d'y porter le masque et d'inscrire votre nom et prénom sur un registre à l'entrée de chaque réunion.

## ➤ ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le service « Les enfants d'abord » est organisé par la commune d'Attert. Les élèves y sont donc pris en charge chaque jour de : ☞ 7h15 à 8h15 ☞ 15h45 à 18h30 ☞ le mercredi de 11h30 à 17h30

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'équipe des accueillantes ( Maureen et Véronique)

## ➤ ESTIMATION des FRAIS et DECOMPTES PERIODIQUES

Comme nous l'impose l'article 100 du Décret Missions, une estimation du montant des frais réclamés durant l'année vous est fournie à titre d'information sur la feuille ci-jointe. Il s'agit donc bien **d'informations prévisionnelles** et il est tout à fait possible que les montants indiqués soient légèrement adaptés ou que l'un ou l'autre frais supplémentaire vous soit réclamé en fonction des activités ou projets de l'école.

D'autre part, nous vous ferons parvenir durant l'année **3 décomptes périodiques** ( décembre–mars/avril et juin) reprenant les frais réclamés. Il est à noter que l'obligation de remettre un décompte périodique ne concerne pas le temps extra-scolaire.

## ➤ JOURNEES de FORMATION des ENSEIGNANTS

Trois journées pédagogiques seront organisées durant l'année mais nous ne connaissons malheureusement pas encore les dates. Elles vous seront communiquées dès que possible. L'école sera donc fermée lors de ces journées mais une garderie payante sera organisée pour ceux qui le souhaitent, pour autant que le nombre d'inscrits soit suffisant.

## ➤ COLLATION SAINE

Comme l'année dernière, nous souhaitons favoriser une alimentation saine au moment des collations. C'est pourquoi le lundi et le vendredi les enfants bénéficieront d'un potage préparé par l'asbl « La Toupie ». Le mardi et le jeudi, nous demandons aux élèves d'apporter un fruit ou un légume frais ou sec de la maison. Le mercredi le choix de la collation est libre. Nous comptons toujours sur une tournante de parents volontaires pour effectuer la vaisselle des tasses. Nous reviendrons rapidement vers vous afin d'établir l'agenda. N'hésitez pas à vous proposer par mail à Véronique.





## A l'école maternelle ...

### ➤ COMPOSITION des CLASSES

- 1) Delphine (accueil - M1-M2-M3)
- 2) Aurore (lundi -mardi-mercredi) et Valérie ( jeudi-vendredi)( accueil - M1-M2-M3) en remplacement de Laura

- ⊙ Psychomotricité : Mme Cathy Goosse
  - => Chaque vendredi à 8h30 pour la classe de Delphine ( **merci pour votre ponctualité** )
  - => Chaque lundi à 10h40 pour la classe d' Aurore/Valérie

### ➤ QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES

- ☑ N'oubliez-pas d'écrire lisiblement **le prénom de votre enfant sur tous ses effets** (sans oublier écharpe– bonnet– casquette – boîte à tartines ...)
- ☑ Lors de la sortie des classes à 12h20 (11h30 le mercredi) et/ou 15h35, **un adulte** ( parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire ( entrée latérale).
- ☑ Pour éviter tout gaspillage et protéger notre environnement, *nous vous demandons de **ne pas apporter de berlingots ou de canettes à l'école, mais bien une gourde (bien hermétique) avec de l'eau uniquement.***
- ☑ La collation est nécessaire **uniquement pour la matinée** et doit être adaptée à l'appétit de votre enfant. L'enfant pourra bien entendu boire dans sa gourde l'après-midi également. Une petite collation pour le goûter peut toutefois être prévue pour les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire après l'école. Nous insistons également sur l'apport de collations saines tel que fruits , légumes, ...
- ☑ Si votre enfant n'est pas parfaitement propre, il est important que les efforts fournis à l'école soient complémentaires aux démarches mises en place à la maison. N'hésitez donc pas à rencontrer l'enseignant à ce sujet .
- ☑ En cas de maladie contagieuse ( gastro-entérite, grippe, varicelle, conjonctivite...) ou de poux , vous comprendrez qu'il est indispensable de garder votre enfant à la maison pour éviter toute épidémie au sein de l'école et de prévenir immédiatement la direction.
  - ☑ **Une prescription médicale est indispensable** pour que l'enseignant puisse éventuellement administrer une médication à l'école.
- ☑ **L'enseignement devenant obligatoire en M3 ( enfants nés en 2015), toutes les absences sont à justifier par écrit au retour de l'enfant** en utilisant obligatoirement le document ci-joint (à remettre **au titulaire**). Un emplacement y est réservé afin de coller le certificat médical ou l'attestation. Les seuls motifs légaux sont la maladie, les difficultés occasionnelles de déplacement ou un décès dans la famille. Un courrier ci-joint vous explique cette nouveauté.

### ➤ L'EQUIPEMENT du PARFAIT PETIT ECOLIER !

- ⊙ 2 boîtes de mouchoirs en papier
- ⊙ 1 paire de pantoufles pour la classe
- ⊙ 1 paire de pantoufles de gymnastique  
(les paires de pantoufles seront vérifiées tout au long de l'année pour la pointure)
- ⊙ 1 boîte à collation et 1 gourde.
- ⊙ Pour les plus petits: prévoir des vêtements de rechange et des sachets dans une boîte à chaussure au nom de l'enfant + ldes lingettes et des langes à velcro.
- ⊙ Prévoir le nécessaire pour les enfants qui ont besoin d'une sieste : couverture, oreiller et doudou
- ⊙ Une paire de bottes en caoutchouc ( elles resteront à l'école)
- ⊙ Des vêtements adaptés à la météo en toutes circonstances

👉 **Merci de noter les nom et prénom de votre enfant sur chacun de ses effets personnels.**



# A l'école primaire ...

## ➤ COMPOSITION des CLASSES

**P1-P2:** Geoffroy + Anthony (soutien 6 périodes)

**P3-P4:** Manon

**P5-P6:** Isabel

- ☆ Les cours d'allemand : Anthony Lawal ( P1 à P4) et Murielle Honoré ( P5&P6)
- ☆ Les cours de gymnastique : Delphine Bilocq ( P5 à P6) et Kévin Gillet( P1 à P4)
- ☆ Les cours de religion catholique : Maryline Asselborn
- ☆ Les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) : Audrey Blanjean

## ➤ ABSENCES

En primaire, **toutes les absences sont à justifier par écrit** au retour de l'enfant en utilisant obligatoirement le document ci-joint (à remettre **au titulaire**). Un emplacement y est réservé afin de coller le certificat médical ou l'attestation. Les seuls motifs légaux sont la maladie, les difficultés occasionnelles de déplacement ou un décès dans la famille.

## ➤ EDUCATION PHYSIQUE

Les enfants des classes primaires doivent être en possession d'une **tenue adéquate** : short, tee-shirt ou training et chaussures de sport, le tout contenu dans un sac à dos. Chaque enfant rapportera son sac à la maison après chaque cours pour que les vêtements soient lessivés. Le cours d'éducation physique **pour les élèves de P3&P4** se déroulera le plus souvent possible à l'extérieur le lundi. Merci donc de prévoir des vêtements et chaussures adaptés.

## ➤ PORTFOLIO

Le portfolio est un document administratif officiel qui collectionne des documents réalisés et choisis par l'enfant et par l'équipe. Il s'agit d'une compilation représentative de l'évolution des apprentissages de votre enfant en primaire. Nous demandons aux élèves de P2 à P6 de le ramener à l'école pour le 4 septembre au plus tard. Pour pouvoir être partagé avec la famille, le premier portfolio sera remis fin **décembre** et le second **fin juin**. Une rencontre individuelle sera également organisée en novembre et dans le courant du mois de juin.

## ➤ QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES

- ☑ Pour éviter tout gaspillage et protéger notre environnement, nous vous demandons de **ne pas apporter de berlingots ou de canettes à l'école, mais bien une gourde (bien hermétique) avec de l'eau uniquement.**
- ☑ La collation est nécessaire **uniquement pour la matinée** et doit être adaptée à l'appétit de votre enfant. L'enfant pourra bien entendu boire dans sa gourde l'après-midi également. Une petite collation pour le goûter peut toutefois être prévue **pour les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire** après l'école. Nous insistons également sur l'apport de collations saines tel que fruits (épluchés par vos soins), légumes, ...
- ☑ En cas de maladie contagieuse ( gastro-entérite, grippe, varicelle, conjonctivite ...) ou de poux , vous comprendrez qu'il est indispensable de garder votre enfant à la maison pour éviter toute épidémie au sein de l'école et de prévenir la direction.
- ☑ Une **prescription médicale est indispensable** pour que l'enseignant puisse éventuellement administrer une médication à l'école.

